DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MERCURY

Séance du mardi 25 août 2015 à 20 heures

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq août à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MERCURY, légalement convoqué le dix-sept août deux mille quinze s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain ZOCCOLO, Maire.
Etaient présents : Monsieur le Maire : Alain ZOCCOLO.
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Marie-France LOMBARDI ; Michel ROTA ; Evelyne MARECHAL ; Jean RACT-GRAS ; Yves DUNAND ; Paul VINCENT ; Gérard BESSON ; Claude DAL-MOLIN ; Christiane DEMOND ; Catherine REYDET ; Philippe MINOLA ; Sylvie VALLET ; Valérie DALBY ; Maria-Angela GORINI ; Carine CELCE-LAURENS ; Jean-Noël VIBERT ; Christophe CARCET-CADET et Valentin JACQUELIN (arrivé à 21h).
Absents excusés : Nathalie VERRIER ; Alexandra NIVELLEAU ; Mikaël DEVILLE-DUC et Sabine BOYER.
Secrétaire de séance : Valérie DALBY.

Le procès-verbal de la séance du 17 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES
RAPPORTEUR : ALAIN ZOCCOLO

✓ Rapports d'activités

Conformément à l'article L.224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les rapports 2014 suivants sont à la disposition du public :

- Service de collecte des ordures ménagères CoRAL
- Savoie Déchets
- SIARA et délégataire (Lyonnaise des eaux)
- SIEBE
- Service de l'assainissement non collectif (SPANC)

Sont également disponibles les rapports d'activités de la Fédération Nationale des Communes Forestières, de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'association des Papillons Blancs.

AFFAIRES SCOLAIRES
RAPPORTEUR : MARIE-FRANCE LOMBARDI

✓ Tarifs cantine 2015/2016

Madame l'Adjointe rappelle les tarifs cantine de l'année scolaire écoulée et soumet au Conseil Municipal, pour l'année 2015/2016, les tarifs proposés par la commission scolaire.

Tranche	Quotient familial mensuel	Prix facturés 2014/2015	Prix proposés 2015/2016
5ème	QFM ≥ 1200	6.36 €	6.39 €
4ème	850 ≤ QFM < 1200	6.21 €	6.24 €
3ème	550 ≤ QFM < 850	5.84 €	5.86 €
2ème	450 ≤ QFM < 550	4.56 €	4.58 €
1ère	QFM < 450	2.26 €	2.27 €

Fixe le prix à 9.65 € pour les repas occasionnels pour les adultes (enseignants).

Après délibération, le Conseil Municipal :
- **émet** un avis favorable.

✓ **Tarifs garderie 2015/2016**

Madame l'Adjointe rappelle les tarifs garderie de l'année scolaire écoulée et soumet au Conseil Municipal, pour l'année 2015/2016, les tarifs proposés par la commission scolaire soit :

- Matin (1h) : 2.42 euros
- Soir (2h) : 3.86 euros
- Pour plus de souplesse : 1.29 euro la demi-heure

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **émet** un avis favorable.

✓ **Tarifs Activités Périscolaires 2015/2016**

Madame l'Adjointe rappelle les modalités de mise en place de la réforme des rythmes scolaires et soumet au Conseil Municipal, pour l'année 2015/2016, les tarifs proposés par la commission scolaire pour les Activités Périscolaires, soit :

- 0.91 euro pour 45 minutes.
- 1.82 euro pour 1h30.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **émet** un avis favorable.

✓ **Participation accompagnement transport scolaire 2015/2016**

Madame l'Adjointe rappelle les tarifs relatifs à l'accompagnement dans les transports de l'année scolaire écoulée et soumet au Conseil Municipal, pour l'année 2015/2016, les tarifs proposés par la commission scolaire, soit :

- 1 enfant : 75 euros.
- 2 enfants : 138 euros.
- Pour tout enfant supplémentaire : 50 euros.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **émet** un avis favorable.

FINANCES
RAPPORTEUR : EVELYNE MARECHAL

✓ **Demande de subvention Bibliothèque**

Madame l'Adjointe rappelle que la bibliothèque est installée dans ses nouveaux locaux depuis septembre 2014. Dans ce cadre il convient de développer les collections proposées afin d'améliorer la qualité du service. Madame l'Adjointe informe le Conseil municipal de la possibilité de déposer une demande subvention auprès de Savoie Biblio avec un devis d'Accrolivres d'un montant de 1 421.62 euros HT.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **approuve** le projet de développement des collections pour un montant global de **1 421.62 €uros H.T.**
- **sollicite** de Savoie Biblio une subvention la plus élevée possible et s'engage à compléter le financement sur les fonds budgétaires.

✓ **Décision modificative n°01**

Afin de régulariser des inscriptions budgétaires il y a lieu de procéder aux modifications suivantes :

Fonctionnement			
- *Dépenses*		- *Recettes*	
73925 : FPIC	+ 1 600	7488 : autres attributions	+ 1 600
TOTAL	**+1 600**	**TOTAL**	**+ 1 600**

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative n°01 telle que présentée ci-dessus.

✓ **Bail de location T5 Chef-lieu**

Madame l'Ajointe rappelle que Monsieur GATARD Bernard occupe un logement de type T5 au 1er étage du groupe scolaire Joseph Trolliet. Ce bail arrive à échéance le 30 septembre 2015. Il convient de renouveler celui-ci. Madame l'Adjointe rappelle également la réflexion engagée afin de réhabiliter les logements du Groupe scolaire Joseph Trolliet.

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **Décide** de renouveler, à compter du 1er octobre 2015 le bail de location avec Monsieur GATARD pour un loyer mensuel de 502 euros.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

TRAVAUX / FORETS
RAPPORTEUR : JEAN RACT-GRAS

✓ **Cession de voirie Le Cartherin**

Monsieur l'Adjoint rappelle les travaux de voirie effectués sur la route du Cartherin. Afin de régulariser l'élargissement de voirie, il est nécessaire d'acquérir une partie de la parcelle G 1156 (environ 160m²), propriété de Monsieur FRANCESIO Jean-Marie. Il est disposé à céder cette portion de parcelle moyennant le prix de 1.00 euros/m².

Apres délibération, le Conseil Municipal :

- **Approuve** cette proposition.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

✓ **Cession de voirie Le Cartherin**

Monsieur l'Adjoint rappelle les travaux de voirie effectués sur la route du Cartherin. Afin de régulariser l'élargissement de voirie, il est nécessaire d'acquérir une partie de la parcelle G 830 (environ 115m²), propriété de Madame BLANC-FATIN Christine. Elle est disposée à céder cette portion de parcelle moyennant le prix de 1.00 euros/m².

Apres délibération, le Conseil Municipal :

- **Approuve** cette proposition.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire rappelle les prochaines élections régionales prévues les 6 et 13 décembre 2015. En vue de ce scrutin, les nouvelles inscriptions sur les listes électorales sont exceptionnellement possibles jusqu'au 30 septembre 2015.
- Monsieur le Maire fait le point sur l'orage du 08 août 2015 et sur le débordement au niveau du lotissement des Perrières et rappelle l'importance de l'entretien des ruisseaux par les riverains propriétaires.

- Monsieur le Maire rappelle que toute décharge sauvage est formellement interdite.

- Le Conseil municipal est informé de la demande mutation de Sébastien VIOLI, responsable technique, à compter du 14 septembre prochain pour rejoindre la Communauté de Communes d'Aime.

- Prochain conseil municipal le 29 septembre 2015

Arrivée de Valentin JACQUELIN

- Madames MARECHAL Evelyne et CELCE-LAURENS Carine présentent le nouveau site internet de la commune dont l'adresse reste inchangée :

www.mairie-mercury.com

et invitent la population à le découvrir.

- Monsieur le Maire rend compte des Déclarations d'Intention d'Aliéner déposées en Mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

La séance est levée à 21h35

Le Maire, Alain ZOCCOLO